

PLAN DE COURS

FOR-2150 : Dépôts et sols forestiers

NRC 84893 | Automne 2020

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 2-2-2	Crédit(s) : 2
------------------------	---------------

Grands ensembles géologiques du Québec. Les dépôts de surface, leur forme, leur composition et leur classification géotechnique. Biologie du sol et formes d'humus. Texture, structure, porosité et densité apparente. Eau du sol. Notions de chimie et de biochimie du sol. Cycle des éléments et nutrition des peuplements. Pédogénèse, classification et cartographie.

Ce cours est offert à distance en mode synchrone, en direct, selon l'horaire indiqué. Les enregistrements des séances seront rendus disponibles sur le site Web du cours. En fonction des directives de la santé publique, veuillez prendre note que si des examens sous surveillance peuvent être réalisés, ceux-ci ont lieu en soirée ou la fin de semaine et peuvent donc se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances synchrones. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

Plage horaire

Classe virtuelle synchrone		
mercredi	08h30 à 11h20	Du 31 août 2020 au 11 déc. 2020
vendredi	13h30 à 15h20	Du 31 août 2020 au 11 déc. 2020

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=120398>

Coordonnées et disponibilités

Évelyne Thiffault

Enseignante

Kruger 2367


<https://www.sbf.ulaval.ca/professeurs/evelyne-thiffault>

evelyne.thiffault@sbf.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 5405

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	4
Charge de travail	5
Contenu et activités	5
Évaluation et résultats	6
Évaluation des apprentissages	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Examen partiel (POUR FOR1005 ET FOR2150)	6
Examen final (JUSTE POUR FOR1005)	7
Point d'observation et d'inventaire du sol - Rapport écrit (POUR FOR1005 ET FOR2150)	7
Point d'observation et d'inventaire de sol - Présentation orale (POUR FOR1005 ET FOR2150)	8
Point d'observation et d'inventaire de sol - Révision de présentation orale (POUR FOR1005 ET FOR2150)	8
World Café (JUSTE POUR FOR1005)	9
Barème de conversion	9
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	9
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	10
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	10
Absence aux examens	10
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	11
Gestion des délais	11
Pénalités en cas de travaux remis en retard	11
Évaluation de l'enseignement	11
Matériel didactique	11
Matériel obligatoire	11
Bibliographie	12
Bibliographie	12

Description du cours

Introduction

Ce cours sera donné entièrement à distance sous forme synchrone, y compris pour les évaluations et examens. Aucune activité en présentiel. Il y a toutefois une activité terrain à réaliser aux endroits de votre choix.

Le cours Sols forestiers s'adresse en premier lieu aux étudiants inscrits au programmes de baccalauréat en "Aménagement et environnement forestiers" et en "Environnements naturels et aménagés" de l'Université Laval, et le cours de Dépôts et sols forestiers aux étudiants en "Opérations forestières". Les enseignements et les activités qui y sont proposées poursuivent les objectifs de ces programmes (orientations et objectifs des programmes en [Aménagement en environnement forestiers](#) [↗](#), [Environnements naturels et aménagés](#) [↗](#), et [Opérations forestières](#) [↗](#)), soit notamment :

- L'acquisition des notions de base liées à l'écosystème forestier à l'échelle du peuplement et du paysage ;
- La maîtrise des sciences appliquées nécessaires à l'aménagement et à la conservation des forêts ; et
- Le développement des habiletés nécessaires à une bonne communication.

Le cours est conçu de manière à ce que le futur professionnel comprenne la place et l'importance qu'occupent les sols dans l'environnement forestier.

Objectifs généraux

Le cours a pour but de vous doter de connaissances sur les sols et les dépôts en tant que composante du milieu forestier en vue de développer et d'améliorer la prise de décision lors de votre pratique professionnelle. Il aborde l'écosystème forestier sous l'angle des relations entre les sols et la végétation, de l'échelle du microsite jusqu'au paysage. Au terme de ce cours, vous serez en mesure :

- D'illustrer à l'aide d'exemples concrets l'incidence de facteurs tels que le climat, la roche mère ou le drainage sur le développement du sol et la productivité des sites forestiers ;
- D'expliquer les principes et processus en cause ;
- D'identifier des problématiques contemporaines en matière de maintien de la productivité des sols forestiers et d'expliquer les liens de causes à effets.
- De reconnaître les principaux dépôts de surface et ordres de sol présents au Québec

Approche pédagogique


Le cours se donnera en majeure partie sous forme de présentations magistrales, en ligne en format synchrone. Des travaux individuels, incluant un travail pratique à réaliser sur le terrain dans des endroits de votre choix, viendront appuyer les enseignements magistraux.

La plate-forme ENA sert de lieu de rencontre en dehors des heures de cours. L'étudiant y trouvera tout le matériel didactique nécessaire pour suivre le cours et réaliser les différentes activités.

Notez que certains modules du cours s'adressent aux étudiants des deux cours (Sols forestiers FOR1005 et Dépôts et sols FOR2150), alors que d'autres ne s'adressent qu'aux étudiants du cours Sols forestiers. L'horaire pour le cours FOR1015 (Mécanique et géotechnique des sols, qui s'adresse aux étudiants d'Opérations forestières) est aussi indiqué dans la liste des activités.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/>


Charge de travail

Ce cours est dispensé sur une session de 15 semaines. Pour les étudiants inscrits au cours FOR-1005 (Sols forestiers; 3 crédits), la somme de travail exigée l'apprentissage des modules et la réalisation des évaluations est de 135 heures par session; en moyenne, la charge de travail hebdomadaire est donc d'environ 9 heures. Pour les étudiants inscrits au cours FOR-2150 (Dépôts et sols; 2 crédits), la charge totale est de 90 heures, soit 6 heures par semaine en moyenne. Le calendrier des activités est détaillé sous la rubrique [Contenu et activités](#).

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Cours FOR-	Titre	Date
1005 ET 2150	Accueil et présentation du plan de cours	2 sept. 2020
1005 ET 2150	Module 1 - Introduction	2 sept. 2020
1005 ET 2150	Module 2- Morphologie et propriétés physiques	9 sept. 2020
1005 ET 2150	Module 3- Les minéraux du sol	11 sept. 2020
1005 ET 2150	Module 4 Partie 1 - Roches; Partie 2- Géologie; Partie 3- Dépôts de surface	16 sept. 2020
1005 ET 2150	Visite virtuelle de dépôts de surface Une vidéo enregistrée d'une visite terrain sera rendue disponible	16 sept. 2020
2150 (inscrits au cours FOR1015)	Cours théorique #1 Mécanique et géotechnique des sols Pour les étudiants inscrits au cours FOR1015	18 sept. 2020
1005 ET 2150	Module 5- Les propriétés chimiques du sol	23 sept. 2020
2150 (inscrits au cours FOR1015)	Cours théorique #2 Mécanique et géotechnique des sols Pour les étudiants inscrits au cours FOR1015	25 sept. 2020
1005 ET 2150	Module 6- Classification et cartographie des sols Partie 1	30 sept. 2020
1005 ET 2150	Visite virtuelle de pédons dans la région de Québec une vidéo enregistrée d'une visite terrain sera mise en ligne	9 oct. 2020
1005 ET 2150	Module 6- Classification et cartographie des sols - Partie 2	7 oct. 2020
1005 ET 2150	Activités de résumé de la matière	14 oct. 2020
1005 ET 2150	Examen partiel Modules 1 à 6	21 oct. 2020
1005 ET 2150	Remise du travail d'inventaire de sol	30 oct. 2020
1005	Module 7 - Matière organique du sol + Module 9 Organismes du sol	4 nov. 2020
1005	Module 8- Eau et atmosphère du sol	11 nov. 2020

2150 (inscrits au cours FOR1015)	Cours théorique #3 Mécanique et géotechnique des sols Pour les étudiants inscrits au cours FOR1015	13 nov. 2020
	World Café Instructions à venir	18 nov. 2020
2150 (inscrits au cours FOR1015)	Cours pratique #1 Mécanique et géotechnique des sols Pour les étudiants inscrits au cours FOR1015	18 nov. 2020
2150 (inscrits au cours FOR1015)	Cours théorique #4 Mécanique et géotechnique des sols Pour les étudiants inscrits au cours FOR1015	20 nov. 2020
1005	Module 10- Nutrition - Partie 1	25 nov. 2020
2150 (inscrits au cours FOR1015)	Cours pratique #2 Mécanique et géotechnique des sols Pour les étudiants inscrits au cours FOR1015	25 nov. 2020
1005	Module 10- Nutrition - Partie 2 Avec présentation du professeur J. André Fortin, spécialiste des mycorhizes et de la nutrition des forêts.	2 déc. 2020
1005	World Café, suite Instructions à venir	9 déc. 2020
1005 ET 2150	Dépannage	
1005	Examen final Pour FOR-1005 seulement. Modules 1 à 10	16 déc. 2020

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen (Somme des évaluations de ce regroupement)			40 %
Examen partiel (POUR FOR1005 ET FOR2150)	Le 21 oct. 2020 de 08h30 à 11h30	Individuel	20 %
Examen final (JUSTE POUR FOR1005)	Le 16 déc. 2020 de 08h30 à 11h30	Individuel	20 %
Travaux (Somme des évaluations de ce regroupement)			60 %
Point d'observation et d'inventaire du sol - Rapport écrit (POUR FOR1005 ET FOR2150)	Dû le 18 déc. 2020 à 16h00	Individuel	20 %
Point d'observation et d'inventaire de sol - Présentation orale (POUR FOR1005 ET FOR2150)	Dû le 30 oct. 2020 à 16h00	Individuel	10 %
Point d'observation et d'inventaire de sol - Révision de présentation orale (POUR FOR1005 ET FOR2150)	Dû le 13 nov. 2020 à 16h00	Individuel	10 %
World Café (JUSTE POUR FOR1005)	Dû le 9 déc. 2020 à 11h30	Individuel	20 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen partiel (POUR FOR1005 ET FOR2150)

Date et lieu : Le 21 oct. 2020 de 08h30 à 11h30 , En ligne

Pour tous les étudiants
Pour les étudiants de FOR2150: l'examen vaut pour 40% de la session
Pour les étudiants de FO1005: l'examen vaut pour 20% de la session

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : Questionnaire en ligne

Directives de l'évaluation : Questionnaire en ligne

Matériel autorisé : Notes de cours et autre matériel du cours

Examen final (JUSTE POUR FOR1005)

Date et lieu : Le 16 déc. 2020 de 08h30 à 11h30 , En ligne

Cet examen s'adresse seulement aux étudiants FOR1005! Cet examen compte pour 20% de la session
Pour les étudiants FOR2150: Vous n'avez pas à faire cet examen final.
L'examen partiel de mi-session comptera pour 40%

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : Questionnaire en ligne

Matériel autorisé : Notes de cours et autre matériel du cours

Point d'observation et d'inventaire du sol - Rapport écrit (POUR FOR1005 ET FOR2150)

Date de remise : 18 déc. 2020 à 16h00

Étudiants FOR1005: ce rapport vaut pour 20% de la session
Étudiants FOR2150: ce rapport vaut pour 40% de la session

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Qualité du français, qualité générale de la présentation du travail	10
Présentation des données terrain, respect des normes d'inventaire, points GPS, photos du pédon	20
Identification de la classification écologique	10
Identification des horizons, de l'ordre et grand-groupe de sol	10
Identification de la province géologique et du dépôt de surface	10
Description du point d'observation/texte narratif	40

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

But:

Se familiariser avec les techniques d'inventaire et de description des sols.

Description du travail:

Le travail est réalisé de manière individuelle.

Vous devrez réaliser deux points d'observation et d'inventaire de sol, dans deux endroits différents, en milieu forestier, n'importe où au Québec (à votre choix).

VOIR LE DOCUMENT WORD POUR LA DESCRIPTION COMPLÈTE DES INSTRUCTIONS.

IMPORTANT: VOUS AVEZ UN RAPPORT ÉCRIT À REMETTRE LE 18 DÉCEMBRE 2020 À 16H AINSI QU'UNE PRÉSENTATION ORALE À FAIRE SOUS FORME DE VIDÉO, À REMETTRE LE 30 OCTOBRE 2020 À 16H ([VOIR LES INSTRUCTIONS POUR LA PRÉSENTATION ORALE](#))


Fichiers à consulter :  [Observation et inventaire de sol.docx](#) (800,75 Ko, déposé le 28 août 2020)

Point d'observation et d'inventaire de sol - Présentation orale (POUR FOR1005 ET FOR2150)


Date de remise : 30 oct. 2020 à 16h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation : [Flipgrid: Observation et inventaire de sol](#)
Directives de l'évaluation :

ÉTAPE 1-


Vous devez enregistrer une vidéo dans laquelle vous faites la présentation orale de vos deux pédons: vous devez décrire et nommer chacun des horizons de chaque pédon, et décrire le cheminement pour identifier l'ordre et le grand-groupe de chaque pédon, en vous référant au [Système canadien de classification des sols](#).

Vous devez déposer votre vidéo à partir du site [Flipgrid disponible ici](#)  Date limite : 30 octobre 16h

ÉTAPE 2:

Un(e) autre étudiant(e) de la classe devra par la suite faire l'évaluation de la description et la nomenclature des horizons, ainsi que l'identification de l'ordre et du grand-groupe que vous avez faites. Cette évaluation sera faite sous la forme d'une réponse à votre vidéo sur le même site [Flipgrid](#) . Date limite de la révision faite par un(e) autre étudiant(e): 13 novembre 16h [Voir les instructions pour l'évaluation fait par un\(e\) autre étudiant\(e\)](#)

ÉTAPE 3:

À la lumière de l'évaluation que vous avez reçu, vous devez voir si vous changez ou pas la description et la nomenclature de vos pédons. Dans une vidéo de réponse sur le même site [Flipgrid](#) , vous devez justifier pourquoi vous retenez ou pas les suggestions et commentaires qui vous ont été faits.

Point d'observation et d'inventaire de sol -Révision de présentation orale (POUR FOR1005 ET FOR2150)

Date de remise : 13 nov. 2020 à 16h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Remise de l'évaluation : [Site Flipgrid Observation et inventaire de sol](#)
Directives de l'évaluation :

FAIT PARTIE DE L'ÉTAPE 2 DU TRAVAIL DE PRÉSENTATION ORALE

Vous avez à écouter et évaluer la présentation orale des deux pédons d'un(e) autre étudiant (e) du groupe ([voir les instructions pour la présentation orale](#)).

Le nom de l'étudiant(e) dont vous avez à réviser le travail vous sera assigné par la professeure le 31 octobre 2020.

Vous avez à vérifier la description et la nomenclature des horizons, ainsi que l'identification de l'ordre et du grand-groupe.

Vous devez enregistrer une vidéo de réponse sur le site [Flipgrid](#), dans laquelle vous donnez et expliquez votre évaluation (les raisons pour lesquelles vous êtes d'accord ou pas avec l'analyse des horizons et du sol).

World Café (JUSTE POUR FOR1005)

Date de remise : 9 déc. 2020 à 11h30

JUSTE POUR FOR1005 Activité réalisée en classe - à remettre à la fin de la période de cours dans la boîte prévue à cette fin

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : À venir

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à :

<http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;

- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué), BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- Convocation par une cour de justice durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.

- Mortalité d'un proche avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

Gestion des délais

Le cheminement d'apprentissage proposé dans la feuille de route doit être respecté dans la mesure du possible. Cependant, il est entendu que certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher l'étudiant ou l'étudiante de remettre les derniers travaux notés dans les délais prescrits. Dans ce cas, une demande écrite doit parvenir au responsable du cours avant la semaine proposée pour la remise de la dernière évaluation notée. Si la demande est acceptée, l'étudiant ou l'étudiante se verra accorder une cote « Z » (note retardée à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante) qui sera convertie en cote définitive (voir le barème plus haut) à l'expiration du délai prescrit.

Pénalités en cas de travaux remis en retard

Tout travail remis en retard verra sa note réduite de 5 % le premier jour et de 1 % par jour de retard additionnel jusqu'à concurrence de 7 jours. Passé ce délai, le travail sera refusé et la note 0 % sera attribuée.

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, votre unité procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Le système canadien de classification des sols (3e éd., 20 édition)


Auteur : Groupe de travail sur la classification des sols.

Éditeur : CNRC-NRC, Presses scientifiques du CNRC (Ottawa, Ont. , 2002)

ISBN : 9780660960593

Tout le contenu est disponible en ligne à l'adresse suivante:

<http://sis.agr.gc.ca/siscan/taxa/cssc3/index.html> 

Il peut aussi être téléchargé en format PDF à partir d'[ici](#) 

Le point d'observation écologique

URL : [Le point d'observation écologique](#)

Date d'accès : 28 août 2015

Notes de cours

Allez voir le document PDF des notes de cours sous l'onglet Contenu et activités, sous l'activité: Accueil et présentation du plan de cours

Bibliographie

Bibliographie

Références complètes à la fin de chaque module